

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 19 (1969)
Heft: 1

Buchbesprechung: Salvandy en son temps (1795-1856) [Louis Trénard]

Autor: Mützenbergh, Gabriel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

er, bedeutende Verfassungslehren in Gruppen zusammenzufassen und unter den Stichworten Monarchismus, Republikanismus und Staatsräson einzuordnen.

Das hochinteressante Buch bietet weit mehr als eine verfassungsrechtliche oder theoretische Studie über den deutschen Reichstag, da es eine derartige Fragestellung notwendig macht, vieles Grundsätzliche zur Geschichte der Staatstheorie vorzutragen. Da sich diese grundsätzlichen Aussagen an einem konkreten Gegenstand orientieren, verliert sich die Darstellung nicht in generalisierenden und damit meist spekulativen Zusammenfassungen. Hin und wieder wäre man allerdings doch dankbar gewesen, wenn der Autor Inhaltsangabe und Interpretation schärfer getrennt und auf das eine oder andere dahinterstehende Rechtsproblem stärker hingewiesen hätte. Doch wäre die Erfüllung solcher Wünsche weit eher die Aufgabe von Juristen als von Historikern. Ohne genaue Aufarbeitung der gesamten Rechtswissenschaft einschließlich der lehensrechtlichen Probleme wird man für große und wesentliche Gebiete des Denkens über den frühneuzeitlichen Staat noch weiterhin im Halbdunkel umhertappen. Am illustren und zentralen Gegenstand des deutschen Reichstages ist es Schubert glänzend gelungen, ein wichtiges Teilgebiet zu erhellen und auf den Staat an sich neues Licht zu werfen.

Obwohl es noch mancherlei Arbeit bedurft hätte, die behandelten Autoren kurz vorzustellen, sei es auch nur durch einige Stichworte in einer Fußnote, wäre wohl mancher Leser dafür dankbar gewesen, da lange nicht alle besprochenen Namen als bekannt vorausgesetzt werden können, zumal sich so personengeschichtliche Zusammenhänge aufzeigen lassen, die den Wert des Ganzen gefördert hätten.

Doch verzichtet man angesichts des interessanten Buches gerne auf solche Kleinigkeiten; denn das Werk bietet einen interessanten Querschnitt durch die Staatslehre der Neuzeit, das jedem warm empfohlen sei, der sich in die Problematik der zeitgenössischen Verfassungslehre des 16. und 17. Jahrhunderts einarbeiten möchte. Es ist nur zu wünschen, daß Schuberts Werk zu ähnlichen Untersuchungen anregen möchte.

Basel

Karl Mommsen

LOUIS TRÉNARD, *Salvandy en son temps (1795-1856)*. Lille, R. Giard, 1968. In-8°, 944 p., ill. h.-t. (Publication de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Lille.)

Neuf cent quarante-quatre pages, dont trente de bibliographie, pour retracer la vie du comte de Salvandy, à deux reprises ministre de l'instruction publique sous Louis-Philippe, voilà qui peut paraître excessif! Le personnage, important certes, semble un peu mince pour l'épaisseur du volume. N'est-il pas, pour plus d'un passionné d'histoire, qu'un nom, voire qu'un illustre inconnu? Dans l'ouvrage copieux, mais fort bien écrit, dont nous avons le

plaisir de rendre compte, son visage se perd souvent dans les méandres de la politique française, et quelquefois européenne, de la première moitié du XIX^e siècle. Les abondantes citations de ses brochures, de ses discours, de ses livres, par moments submergent le lecteur. Fort intéressantes en elles-mêmes, mais non sans redites, elles lui voilent la ligne directrice.

L'homme, pourtant, ne laisse pas, sous la plume lucide du professeur Trénard, d'éveiller une vive sympathie. Né du mariage d'un prêtre avec une religieuse aux jours de la Révolution, boursier du lycée Napoléon et bientôt soldat, incorporé à 17 ans au printemps de 1813, avide de gloire, d'avancement, de succès, il deviendra, retombées les vapeurs de l'épopée impériale, officier, maître des requêtes, publiciste fécond, rédacteur, député, ministre. Le mouvement ascensionnel de sa carrière est impressionnant. Dit-il vrai quand il déclare à ses électeurs de Condom, en 1831 : « J'ai, toute ma vie, tenu moins à plaire qu'à servir » (p. 5) ? N'est-il pas avant tout ambitieux, impatient d'être en place ? L'auteur lui-même répond, dans sa conclusion : « Intelligent, mais sans génie, arriviste, mais sans mesquinerie, disciple de Châteaubriand sans être romantique, il apparaît comme un témoin de son temps » (p. 912).

Le titre nous l'annonçait déjà. Il ne s'agit pas ici d'une simple biographie. Quarante ans d'histoire de France se déroulent au fil des pages in octavo d'un texte serré. De la campagne de Saxe de 1813, à laquelle le jeune sous-lieutenant Salvandy participe, à ses derniers discours à l'Académie française, dont il est directeur en 1850, on assiste à l'établissement et à la chute de deux monarchies constitutionnelles, la légitimiste puis l'orléaniste. Libéral sous la première, conservateur sous la seconde, il est ministre quand cette dernière tombe sous les coups de la révolution. Il s'exile. Il tente, rentré en France, de regagner la confiance des électeurs. Peine perdue ! Il ne lui reste plus, sous la Coupole, qu'à donner toute sa mesure en faisant l'éloge des académiciens disparus. Mais tout au long de cette carrière, la société française, le jeu des candidatures et des élections, la vie politique, la vie littéraire, le milieu de la cour de Louis-Philippe, les œuvres de charité, l'Université sans cesse prennent les devants de la scène. On rencontre les grands du pouvoir, de l'armée, des lettres, de la pensée, de la noblesse, si fort désirée, et obtenue, par Salvandy. A travers lui souvent, grâce à ses nombreux écrits, les problèmes de la diplomatie – il sera ambassadeur à Madrid – ou de politique intérieure sont évoqués. Surtout, le développement réjouissant, au travers de multiples écueils, de l'instruction publique, dont il devient le ministre dévoué, et convaincu de la grandeur de sa mission, se révèle dans toute son ampleur. Plus que par son œuvre littéraire, « Don Alonzo ou l'Espagne, histoire contemporaine » (1823), roman touffu et drame politique, ou « Histoire de la Pologne et du roi Jean Sobieski » (1827), peinture d'un grand roi mais aussi d'un grand peuple, et qui se veut une leçon, c'est dans cette activité au service de la jeunesse que Salvandy est le plus fortement lui-même et aussi le plus utile. Grand maître de l'Université, il se plaît à revêtir tout le panache d'une fonction

que ses discours grandiloquents mais sincères habillent d'un ridicule que ses adversaires ne manquent pas de relever. Mais l'école française de la Monarchie de Juillet, inaugurée par la loi Guizot de 1833, progresse de façon remarquable sous ses deux ministères (1837-1839; 1845-1848).

L'intérêt pour les questions scolaires est vif dans sa famille. Sa femme, Julie Feray, fille d'un industriel protestant, déploie une charité éclairée de tradition dans son milieu. Inspectrice des maisons d'éducation de jeunes demoiselles en 1835, membre du Conseil supérieur des salles d'asiles en 1839, elle se voue à cette dernière institution ouvrant un local accueillant aux petits enfants que le travail de leurs parents abandonne à eux-mêmes avec une rare constance. Cette activité dévouée, toutefois, n'échappe pas aux conflits politico-religieux du temps. Déjà la guerre scolaire sévit. Le nonce Garibaldi, en 1836, dénonce l'emprise protestante sur ces établissements. Les dames directrices s'effacent. Salvandy, heureusement, réussit à se poser en conciliateur.

Ce rôle ne lui réussit pas toujours. Le ministre, entre l'Université impériale qui se perpétue dans une certaine mesure et prétend au contrôle général de l'instruction publique, et le principe de la liberté d'enseignement reconnu par la Charte de 1830, se trouve souvent comme prisonnier. Tour à tour, on l'accuse d'imposer à l'Eglise la domination de l'Etat ou de favoriser le clergé. La coexistence d'écoles d'Etat et d'écoles confessionnelles se révèle difficile.

Le côté positif de son action est ailleurs. Poursuivant l'œuvre de Guizot, il subventionne les constructions d'écoles, encourage les comités locaux et la création d'écoles normales, organise une inspection plus efficace. La formation des maîtres retient toute son attention. L'instituteur des années trente, en effet, se révèle fort insuffisant. Ambulant quelquefois, ou exerçant un autre métier, contraint à cela par la modicité de son salaire, il n'est pas considéré à sa juste valeur par les communes. Pour beaucoup de villageois, le meilleur maître est celui qui coûte le moins. Salvandy applique avec toute la rigueur possible l'exigence de la loi quant au brevet de capacité. Peu à peu, le corps enseignant s'améliore.

L'enseignement secondaire, privé pour près de la moitié des effectifs, semble atteindre une proportion plus faible de la population que sous l'ancien régime. Le ministre augmente le nombre des collèges royaux, cherche à aiguillonner les collèges communaux qui déclinent, distribue généreusement les bourses, s'inquiète du recrutement des professeurs, se penche sur la situation déplorable des maîtres d'études pour revaloriser le métier d'hommes qui vivent constamment avec la jeunesse et pourraient en faire une vocation durable, et combien féconde, si leurs traitements étaient équitables. Indéniablement, Salvandy, qui s'occupe de tout, des examens, des prix, de la discipline, dont il s'efforce, tout en exigeant le respect des consignes, d'atténuer les rigueurs abusives, en matière de cachot par exemple, manifeste à son personnel une sollicitude touchante. Si, dans ses tentatives de concilier

le monopole de l'Université sur l'instruction publique avec la liberté d'enseignement revendiquée par l'Eglise il n'aboutit pas, ses projets de loi se heurtant à l'opposition de la Chambre, il réussit, par une action persévérante et une inlassable activité, à servir efficacement l'école de son pays. L'enseignement supérieur bénéficie aussi de ses initiatives.

Le principal mérite de l'ouvrage du professeur Trénard, c'est dans ce tableau mouvant et foisonnant de personnages, d'interventions, de projets, de discours, croyons-nous, qu'il faut le chercher. L'instruction publique sous la Monarchie de Juillet, grâce à lui, nous devient étonnamment vivante. On pourrait en dire autant de bien d'autres parties d'une histoire extraordinairement riche. «Salvandy en son temps» constituera pour toute cette époque une mine de renseignements inépuisable. On y reviendra sans cesse avec profit.

Genève

Gabriel Mützenberg

BERTRAND GILLE, *La sidérurgie française au XIX^e siècle*. Genève, Droz, 1968.
In-8°, 317 p.

Passer de la sidérurgie au bois à celle au charbon pose des problèmes de restructuration. S'adapter aux procédés modernes de fabrication de l'acier Bessemer, Martin puis Thomas implique encore de nouvelles adaptations. Tout cela se passe dans un délai très bref, sur une cinquantaine d'années de fièvre pour les industriels français en quête de techniques convenables, de capitaux, de sites géographiquement favorables, de main-d'œuvre capable, de matières premières ou d'énergie. Voilà ce que relate cet ouvrage, formé d'articles divers qui suivent l'industrie du fer au travers du XIX^e siècle.

Le livre s'ouvre sur deux études où l'auteur essaie de définir, sans grand succès, la psychologie du maître de forges avant 1830, de manière à percevoir son attitude face aux innovations qu'il va devoir affronter, comprendre et s'approprier. De ces portraits, on retiendra surtout la volonté de garder l'indépendance financière, technique ou commerciale. C'est un des traits caractéristiques de l'entrepreneur français de l'époque, qui dicte souvent son attitude devant les investissements, les concentrations, le recours aux banques. Avec toutes les altérations subies au cours du siècle, il faut garder devant les yeux ces remarques initiales pour comprendre la suite, consacrée plus directement aux aspects financiers et techniques de la sidérurgie.

Dans une première étape, de 1815 à 1830, c'est l'introduction des procédés anglais qui conduit à une première concentration, parce que le fer à la houille et, dans une mesure beaucoup plus faible, la fonte au coke remportent leurs premiers succès et leurs premiers adeptes (50 et 9% de la production de 1830); des hommes nouveaux sont attirés dans cette industrie qui se transforme. La région de la Loire va prendre la tête, car elle a dans son sous-sol le fer et le charbon: on peut entrevoir le futur déclin de régions moins